



Action sur le harcèlement

publié le 24/11/2021 - mis à jour le 02/09/2022

Le harcèlement peut prendre différentes formes, mais aucune n'est acceptable, car dans tous les cas, un élève souffre. Il peut y avoir un harcèlement physique s'il s'agit de bousculades, de coups ou de racket.

Le harcèlement peut être aussi verbal lorsqu'un élève subit des moqueries, des insultes, des menaces.

Une action a été mise en place le jeudi 18 et le vendredi 19 novembre afin de libérer la parole de nos élèves qui ont eu l'autorisation d'écrire sur les vitres.

Cette action était encadrée par la vie scolaire.

Portfolio



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.